



Année universitaire 2023-2024

# DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

## PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU I : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

### UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET  
Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. LACAMBRE

### UNIVERSITE DE TOULOUSE III – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA  
Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques des dispositifs de psychiatrie articulés avec la justice
- Utiliser les outils et techniques d'évaluation
- Connaître les différentes expertises (civiles, pénales...)

### MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire (70 heures)  
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

### VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances

### PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Infirmiers
- Juristes
- Educateurs
- Etudiants (niveau Master)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Après accord préalable du responsable de l'enseignement.
- Lettre de motivation et CV abrégé

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Sandrine Taylor – Université de Montpellier – 04 67 02 83 52  
[sandrine.taylor@umontpellier.fr](mailto:sandrine.taylor@umontpellier.fr)

Corinne HONORE – CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10  
[corinne.honore@ch-marchant.fr](mailto:corinne.honore@ch-marchant.fr)

### NIVEAU I : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

Contraintes et libre arbitre : 16 et 17 novembre 2023 à Toulouse

#### Jeudi 16 novembre 2023 :

09 h 00 – 10 h 00 : présentation du DIU  
10 h 00 – 13 h 00 : Soins sous contrainte dans le CSP  
14 h 00 – 18 h 00 : Soins sous contrainte dans le CPP

#### Vendredi 17 novembre 2023 :

09 h 00 – 12 h 00 : Relation Auteur(s)-Victime(s) : de la criminologie à la victimologie  
14 h 00 – 18 h 00 : Psychotrauma et écho traumatique

Psychopathologie Légale : 12 et 13 janvier 2024 à Toulouse

#### Jeudi 11 janvier 2024 :

09 h 00 – 13 h 00 : Paraphilies et Violences sexuelles  
14 h 00 – 18 h 00 : Mineurs auteurs et victimes

#### Vendredi 12 janvier 2024 :

09 h 00 – 13 h 00 : Dangersités : concept, compréhension, prise en charge  
14 h 00 – 16 h 00 : Droit des patients et éthique des soins  
16 h 00 – 18 h 00 : Protections juridiques

Cadres inter-contenants : 5, 6 et 7 avril 2024 à Montpellier

#### Mercredi 3 avril 2024 :

09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la HCR-20

#### Jeudi 4 avril 2024 :

09 h 00 – 10 h 30 : Organisation de la Justice en France  
10 h 30 – 12 h 30 : Organisation de la Psychiatrie en France  
14 h 00 – 16 h 00 : Soins en milieu carcéral  
16 h 00 – 18 h 00 : La probation des personnes condamnées

#### Vendredi 5 avril 2024 :

09 h 00 – 12 h 00 : Psychiatrie légale et criminelle  
14 h 00 – 16 h 00 : L'expertise psychiatrique : enjeux et perspectives  
16 h 00 – 18 h 00 : Secret et signalement

Responsabilités : 5, 6 et 7 juin 2024 à Montpellier

#### Mercredi 5 juin 2024 :

09 h 00 – 10 h 30 : Les régimes de responsabilité en droit  
10 h 30 – 12 h 00 : Responsabilité professionnelle  
14 h 00 – 18 h 00 : Irresponsabilité des malades mentaux

#### Jeudi 6 juin 2024 :

09 h 00 – 10 h 30 : Les psychiatres condamnés  
10 h 30 – 12 h 00 : La justice restaurative  
14 h 00 – 17 h 00 : De l'infraction à l'irresponsabilité pénale

**Validation : Epreuve écrite rédactionnelle à Montpellier  
le vendredi 7 juin 2024 de 14h00 à 17h00**